

On ne voit toujours valoir un livre qui a déjà charmé Constantins, en terminant, que les artistes de l'arsenal s'élèvent, au dépit de la chaleur, à la même vaillance et le même brio. Aussi le public ne leur a-t-il pas ménagé les applaudissements. La chèvre a fait, comme hier, la joie des enfants.

## CHRONIQUE LOCALE

### ROUBAIX

#### LES MÉLOMANES ROUBAISIENS AU CONCOURS DE SAINT-DENIS. — Nous recevons les dépêches suivantes :

Saint-Denis, 11 heures, mat. — Les Mélomanes Roubaixiens ont remporté le premier prix de lecture à l'unanimité. Les dépêches de la presse locale ont été félicitées par le jury. — Deuxième prix, Alsace-Lorraine, de Reims.

Saint-Denis, 5 heures, soir. — A l'unanimité, les Mélomanes Roubaixiens ont remporté le premier prix d'exécution. Deuxième prix, Reims. — Troisième prix, Amiens.

Nous annonçons plus haut les premiers succès des Mélomanes à Saint-Denis : nous avons reçu, lundi matin, le résultat du concours d'honneur : voici la dépêche :

Saint-Denis, 27 juin, à 8 h. 50 matin. — Premier prix d'honneur à l'unanimité. Les Mélomanes Roubaixiens battent St-Amand et Rouen.

L'Union des Trompettes au concours de Saint-Denis. — Nous recevons les dépêches suivantes :

Saint-Denis, 4 heures 25, soir. — L'Union des Trompettes, en division spéciale, première section, a remporté le premier prix.

Saint-Denis, 6 heures 15, soir. — L'Union des Trompettes a remporté le premier prix d'exécution et le prix unique (deux prix en tout).

Voici le télégramme que nous avons reçu lundi matin :

Saint-Denis, 27 juin, 7 h. 45 matin. — L'Union des Trompettes a remporté en division spéciale, première section, le premier prix d'exécution et le premier de soli avec félicitations du jury.

La nouvelle des succès obtenus à Saint-Denis par les Mélomanes Roubaixiens a été accueillie à Roubaix avec une joie toute naturelle et un orgueil bien légitime. On prépare, pour mardi soir, à nos musiciens, une réception digne de leurs brillantes victoires.

A ce sujet, on nous demande l'insertion des avis suivants :

— La commission de la Patrie prie ses membres de se trouver à la gare de Roubaix, mardi soir, sept heures. Tenue d'été, gants blancs.

— La commission de la Cocarde convoque ses membres pour mardi, à 6 h. 1/2 du soir.

— Les sociétés de la Roubaixienne sont aussi convoquées pour mardi, à 7 heures, en gare de Roubaix.

Les membres adhérents de la Concordia sont priés de se rendre mardi à 7 h. à la gare, en grande tenue, pour la réception des Mélomanes et de l'Union des Trompettes.

— La commission administrative du choral Accoir, prie ses membres de vouloir bien se rendre au local mardi, à 6 h. 1/2 précises, pour la réception des Mélomanes roubaixiens et de l'Union des Trompettes.

— L'Union chorale : Les Travailleurs, prie ses membres de se rendre au local, mardi, à 6 h. 1/2 du soir, pour la réception des Mélomanes et de la fanfare des Trompettes, tenue de rigueur.

La Fanfare de Willems à Saint-Denis. — Les uns concluent que nous communique la dépêche suivante :

« La fanfare de Willems a obtenu un concours de Saint-Denis, tous les premiers prix. »

La « Patrie » donnera dimanche, 3 juillet, à 3 heures, une fête de gymnastique à ses membres honoraires et aux familles de ses sociétaires.

La commission invite les sociétaires à se réunir au local le 3 juillet à midi.

Echange de terrains. — Le projet d'échange d'un parcelle de terrain, provenant de l'exploitation faite sur la propriété de M. Wibaux, rue de la Gare, contre un terrain de 260 mètres carrés environ, sis rue de l'Alma, et appartenant aux époux Bouteiller, a été soumis au conseil municipal de la mairie, le 29 juin au 6 juillet, afin que les habitants pussent en prendre connaissance. A l'expiration de ce délai, le 7 juillet, de 2 à 4 h. du soir, dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville, le conseil municipal de Roubaix, recevant les réclamations et les observations relatives à l'utilité publique du projet dont il s'agit.

Société Saint-Vincent-de-Paul. — La conférence de Saint-Pierre fera entendre une messe le mercredi 29 juin, à sept heures, à l'église Saint-Martin, pour le souverain-Pontife, la France et la société de Saint-Vincent-de-Paul.

On nous communique la lettre suivante :

« Monsieur l'Administrateur, — Comme suite à la lettre du 14 juin courant relative à M. Claude Sadon, professeur décédé de l'Ecole Nationale des Arts Industriels de Roubaix, l'honneur de vous faire savoir que je viens de mettre à la disposition de son fils une somme de cinq cents francs. — Vous voudrez bien en aviser M. Georges Sadon et le prier, en mon nom, d'accepter que l'administration des Beaux-Arts lui fasse connaître les modalités de son legs. — Je vous prie d'agréer, Monsieur l'Administrateur, l'assurance de ma considération distinguée. — Pour le Ministre, « Le Directeur des Beaux-Arts, « A. KEMPEN. »

Un incendie s'est déclaré dans la nuit de dimanche à lundi vers minuit et demi. Le toison a aussitôt résonné à la paroisse Notre-Dame, mais la pompe à vapeur est arrivée assez tard sur le lieu du sinistre.

Le foyer de l'incendie était un hangar situé à l'angle des rues du Trichon et des Arts : ce hangar appartenait à M. Pierre Fauvarque, épicière, 102, rue des Arts, renfermait deux chevaux ainsi que des approvisionnements de fourrage, avoine, copage, etc.

Les deux chevaux, effrayés par les flammes, ont refusé d'avancer et ont été carbonisés.

M. Pierre Fauvarque est assuré, tant pour la construction que pour les chevaux et les marchandises.

Tout le corps des sapeurs-pompiers a été mis sur pied par la sonnerie des cloches de Saint-Martin, de Notre-Dame et de Ste-Elisabeth.

A une heure et demie, après avoir pompé pendant une demi-heure sur les décombres, les pompiers se sont retirés.

Le hangar de M. Fauvarque est complètement détruit, ainsi que ce qu'il contenait.

On ignore absolument la cause de ce sinistre. Nous donnerons demain le chiffre des dégâts.

Un accident de voiture. — Une voiture conduite par M. Vandenberghe-Lemaire suivait, dimanche, vers onze heures du soir, la rue Saint-Vincent de Paul, lorsque le cheval tomba.

M. Vandenberghe-Lemaire et son domestique, nommé Auguste Lefebvre, tombèrent à leur tour ; ils se firent, heureusement, pas de blessures graves, le premier fut légèrement contusionné au genou gauche, le domestique n'a qu'une égratignure au front.

Quant aux brancards de la voiture, ils sont complètement brisés.

Arrêtation d'une voleuse. — La police a mis dimanche en état d'arrestation une jeune épilèveuse de la rue Sainte-Ernestine, Laure T... Cette brave personne avait soustrait, à son dame Philomène Mayer, du linge et des chaussures.

Une ménagerie de la rue Nabuchodonosor, Philomène D..., venait d'appliquer, sur la tête d'un de ses jeunes voisins, Louis D..., lequel, quel que coups de poing bien sentis, lorsqu'un agent lui demanda pourquoi elle avait agit de cette façon.

« Ça ne vous regarde pas, lui répondit Philomène. L'agent a verbalisé »

Les pochards. — Un peigneur, Adrien V..., une épilèveuse, Pauline H..., un mélomaniste René D. et un tisserand, Ivo N..., ont été, par les soins obligés de la police, conduits au dépôt. Ces représentants de divers corps de métier s'étaient tous livrés, dimanche à de trop fortes libations.

Ces gentils bébés... — Des gamins ont mis le feu samedi soir vers sept heures et demie à des paillasons qui se trouvaient dans une bricolerie sise rue d'Alger, et appartenant à M. Frère, entrepreneur.

A ce ra un ironie, à cause de la lueur et de la fumée occasionnés par cette flamme de paille, qu'un incendie avait éclaté.

Les paillasons brûlés sont au nombre de soixante-quinze. M. Frère les estime à 2 f. chacun.

Hém. — Dimanche a eu lieu la clôture du premier concours annuel de tir donné par les Carabiniers d'Hém.

Nombre de 11e ans avaient tenté à prendre part à ce concours. Les prix ont-ils été vivement disputés.

La vérification des blancs et séries avait été faite par la Commission assistée de MM. Rodez, Debaque, Provoyeur et Vantoyen, membres de la Commission de tir national de Roubaix, les prix ont été attribués dans l'ordre suivant :

1er prix, aux points : MM. Jourd'hui, 26, O. Briffaut, 36, Paré, 40, Veursuys, 56, Debray.

2er prix, aux blancs : MM. Denonne, 26, G. Peau, 36, J. Lepers, 40, Lefebvre, 56, G. Germinet.

3er prix, bas nombre : MM. Bour, 26, Peau. Prix d'honneur. — 1er prix, aux points : MM. Jourdeuil, 26, Paré, 36, 40, 56.

2er prix, aux blancs : MM. Dewally, J., 26, O. Briffaut, 36, 40, 56, 60.

— M. Henri Mulliez, cabaretier, nous prie d'annoncer que les prix du jeu de boule qui doit avoir lieu chez lui, consisteront en 300 fr. de prix en espèces et non en jambons.

Wattrelos. — Un incident s'est produit aux funérailles de M. Auguste Dumoulin, dont nous avons raconté hier la triste fin.

Par suite de formalités légales n'avaient pas été accomplies : il fallut conséquemment une autorisation du parquet pour enterrer le défunt dans le cimetière de Wattrelos (M. Dumoulin avait été trouvé mort sur le territoire de Leers).

Cette autorisation n'étant parvenue qu'hier soir à Wattrelos, l'inhumation, au lieu de se faire samedi matin, n'a pu avoir lieu que dans la soirée.

— Le carrousel donné dimanche par les Amis réunis de la paroisse des pauvres, avait attiré beaucoup d'étrangers : dès quatre heures 1/2 la foule se dirigeait vers la vieille place où avait lieu la réunion du cortège dans lequel figurait l'Harmonie Lévy-Sembler au nombre de 50 exécutants ; sous la direction de M. Paul Fourrier, ainsi que M. Arthur Mulliez président du carrousel et MM. les membres de la commission.

A 5 heures le cortège se mit en marche ; après avoir parcouru les principales rues de la commune, il est rentré au manège où 125 cavaliers se sont disputés les prix. L'installation de M. Arthur Mulliez à la présidence en remplacement de M. Jules Dhautin démissionnaire pour changement de résidence a été bien accueillie.

Voici les noms des vainqueurs du carrousel :

1er prix : Charles Mourman, Hém., 26, J.-B. Lebrun, Bondoux, 36, Eugène Glorieux, 40, J. B. Fourrier, 56, Louis Dubar, Fiers, 60, Louis Agache, Roubaix, 66, Ernest Vanacker, Wevelghem.

2e, 3e, 4e, 5e, 6e, 7e, 8e, 9e, 10e, 11e, 12e, 13e, 14e, 15e, 16e, 17e, 18e, 19e, 20e, 21e, 22e, 23e, 24e, 25e, 26e, 27e, 28e, 29e, 30e, 31e, 32e, 33e, 34e, 35e, 36e, 37e, 38e, 39e, 40e, 41e, 42e, 43e, 44e, 45e, 46e, 47e, 48e, 49e, 50e, 51e, 52e, 53e, 54e, 55e, 56e, 57e, 58e, 59e, 60e, 61e, 62e, 63e, 64e, 65e, 66e, 67e, 68e, 69e, 70e, 71e, 72e, 73e, 74e, 75e, 76e, 77e, 78e, 79e, 80e, 81e, 82e, 83e, 84e, 85e, 86e, 87e, 88e, 89e, 90e, 91e, 92e, 93e, 94e, 95e, 96e, 97e, 98e, 99e, 100e.

Outre les prix dus à la générosité de M. Pierre Cateau, citons les 2e et 3e surprises, qui consistent en boîtes de savons... des principes du Congo, (de la maison Vaissier Frères, cité s'entend).

Bourrus. — Deux individus se sont vu dresser des rapports samedi pour manœuvres de coups de poing envers le sexe aimable.

C'est Adolphe Adolphe Boncher, rue Chanzy, qui a été arrêté. Faut-il dire que son coaccusé, Charles Boncher, a été relâché ?

C'est ensuite Apollon (qui n'a-t-il le caractère aussi bon que le nom ?) Valette, qui cognait dur et ferme sur sa soeur, près du pont Morel, samedi à six heures du matin.

### OSTENDE, Hôtel de la Plage

Maison de premier ordre, en face les Bains J. et O. THOMA, propriétaires. 14999

### LA FRANCO-CONNERIE

Le 62e numéro des Mystères de la Franco-Connerie, dévolus par Leo Tschal, est en vente au prix de 10 centimes. Le réclamer au bureau du journal ou aux vendeurs.

### TOURCOING

LA FANFARE DES POMPIERS AU CONCOURS DE SAINT-DENIS. — Le succès est complet, cinq prix ont couronné les efforts de nos concitoyens : le prix de lecture à l'unanimité, le prix d'exécution, le prix de soli, le prix d'honneur et prix de direction. Nous avions entière confiance dans la valeur des musiciens et dans le talent de leur chef, M. Louis Montagne ; les résultats ont prouvé que cette confiance était justifiée. Nous félicitons sincèrement les lauréats d'avoir, une fois de plus, soutenu glorieusement la réputation artistique de notre ville.

Le 1er prix d'honneur a été décerné à notre nouveau succès à été accueillie ici avec enthousiasme.

Une réception sera faite, mardi, à 6 heures du soir à la société victorieuse.

Le GRAND PRIX D'EROME, un concours musical de 1887, a été remporté par un enfant de Tourcoing, M. Charpentier, ancien élève de nos écoles académiques et boursier de l'Université de Lille, qui a obtenu un magnifique succès sans précédent dans les années antérieures. La nouvelle s'est répandue très rapidement dimanche matin et aussitôt l'Hôtel-de-Ville et de nombreuses maisons particulières ont été pavisées.

Nous adressons nos plus sincères félicitations au jeune artiste et aux maîtres qui l'ont guidé dans la carrière qu'il suit si glorieusement.

M. Gustave Charpentier est lorrain de naissance, mais sa famille l'a habitée Tourcoing depuis vingt ans et c'est à bon droit que nous le revendiquons pour un de nos concitoyens. Nos écoles académiques ont été témoins, en 1867, des débuts dans les études musicales pour lesquelles il montrait dès dispositions exceptionnelles et, c'est sur l'initiative généreuse d'un ami des arts, M. Albert Lorthiois, que M. Charpentier put suivre les cours du conservatoire de Lille, où il obtint de brillants succès en 1879 : le prix de solfège, le prix de dictée musicale, le prix de violon.

En 1880, M. Charpentier obtint de la municipalité de Tourcoing une bourse communale pour entrer au Conservatoire de Paris où il continua son premier cours à la direction de M. Massard d'abord, de M. Pessard ensuite, tout en suivant les cours d'harmonie de M. Savard.

Après avoir rempli les obligations du service militaire, M. Charpentier fut admis à la classe de composition de M. Massard, comme auditeur, puis comme élève en 1886.

Admis à concourir cette année pour le grand prix de Rome, M. G. Charpentier a obtenu du premier coup le plus beau succès qui puisse couronner les hautes études musicales. Par 25 voix sur 28 votants, il a été déclaré premier sur quatre concurrents. Sa cantate très heureusement et très savamment composée et composée par lui-même, Yveling Ram-band, MM. Gossia et Manory. Nous trouverons probablement dans les journaux sérieux des appréciations sur l'œuvre du jeune artiste ; nous en publions des extraits.

La ville de Tourcoing fera une ovation à M.

Gustave Charpentier, dimanche prochain, à 6 h. du soir. On organise dès maintenant cette réception qui sera projetée d'être réellement triomphale.

Un frère du lauréat, M. Victor Charpentier, ancien élève aussi de nos écoles académiques, suit les cours de violoncelle au conservatoire de Paris comme boursier de la ville.

Chronique de Tir. — C'est le 3 juillet prochain que la société de Tir National ouvrira son concours international de tir aux armes de guerre des deux systèmes.

Ce concours se continuera les 10, 17, 24 et 31 juillet, à 8, 9 et 15.

Il y aura 8 prix aux points, 8 prix de bas nombre et 4 prix aux blancs.

Le stand du Tir national est situé rue de la Fin-de-la-Guerre près le cimetière.

Au concours international de tir organisé par la société des Carabiniers Amandois de Saint-Amand-les-Eaux, M. Paré, de Tourcoing, a obtenu le 3e prix de haut nombre au tir à la carabine Flobert.

M. François Desbains agent de la sûreté, qui appartient depuis dix ans au service de la police, vient de succéder à l'âge de 44 ans, à une affectation de police qui, ces derniers temps, l'avaient rendu incapable de ses devoirs.

Les funérailles auront lieu mardi à 8 h. 1/2.

Dans une rixe survenue entre frères, samedi, rue Lepers, à la Toesée, M. Alexandre Leclercq, marchand de charbon à Wattrelos, a eu le bras droit. Procès-verbal a été dressé.

La mauvaise humeur des ivrognes se traduit trop fréquemment par des insultes aux agents de police. Encore dimanche, un nommé Auguste Destombes, après avoir outragé un représentant de l'autorité, a été arrêté et conduit au poste.

C'est aussi une femme Julie Libert, qui a gratifié un agent de plus jolies épithètes empruntées au vocabulaire policier. La conséquence sera une condamnation en police correctionnelle.

Autre méfait à mettre sur le compte de l'ivresse. Dimanche soir, les nommés Stalens et Corseris ont été surpris à l'œuvre et occupés par le père de l'un d'eux aux Orions.

Un agent du chemin de fer du Nord s'est plaint de la disparition, fréquemment répétée, de petites poignées qui servent à faire fonctionner les disques sur la ligne de Tourcoing à Menin. Une enquête sera faite afin de trouver les auteurs des déprédations.

Un rattecher, nommé Castelain, a, dans une rixe qui a eu lieu, samedi soir, rue Sainte-Germaine, donné sept coups de couteau, à un nommé Cassens.

Un ivrogne, Charles Heune, s'est jeté, hier, sur un passant et lui a enlevé le pouce avec les dents.

### LILLE

Le tramway de Lille à Tourcoing. — L'enquête d'utilité publique pour le tramway Lille à Tourcoing, commencée le 24 mai dernier s'est terminée vendredi.

Pendant ce délai d'un mois, cent dix-neuf pétitions, protestations, lettres, etc., ont été remises au secrétariat de la mairie et ont formé un énorme dossier dont la lecture est fort intéressante.

C'est la question de la traction mécanique qui a fait l'objet de toutes les observations présentées par les intéressés. Dans les 119 documents remis au dossier, figurent 85 pétitions en faveur de la traction à vapeur. En reconnaissant les services que le tramway de Lille à Tourcoing est appelé à rendre aux populations, les signataires :

« Font un pressant respectueux appel aux pouvoirs publics pour que la Compagnie des tramways du Nord exploite les lignes suburbaines et notamment celle de Lille à Tourcoing au moyen de tramways à traction mécanique, en garantissant la sécurité publique, conformément aux prescriptions qui sont édictées par l'administration ;

« Insistent pour que les tramways avec l'usage des machines ne soit pas entravé pour satisfaire aux exigences particulières et privilégiées d'un nombre restreint de propriétaires jouissant de voitures ;

Telle est la pétition qui a réuni quatre mille huit cent quatre-vingt-trois signatures de commerçants, d'industriels et d'employés de Lille, La Madeleine, Marais-Les-Bains, etc.

Quarante-cinq protestations, représentant le chiffre relativement peu élevé de 707 signatures, ont été déposées contre la traction mécanique. La première en date, celle de M. L.-E. Dapremont, rue de la Fabrique-Roubaix 129, proteste de la manière la plus énergique contre la traction mécanique. Et M. Dapremont appuie sa protestation d'une considération qui n'avait pas jusqu'ici été faite dans les débats : le bruit énorme des machines peut amener l'effondrement des maisons par suite des secousses qui se produisent au passage des tramways.

Un grand nombre de protestataires : camionniers, loueurs de voitures, messagers, invoquent contre la traction mécanique des craintes d'accidents de toute nature ; la route sera, prétendent-ils, entièrement absorbée par les tramways à vapeur et la circulation des voitures deviendra impossible.

M. Dupont, ancien maire de la Madeleine, craint des accidents nombreux dans les ponts de la porte de Gand, où la circulation est des plus actives et où les trottoirs sont extrêmement étroits. Le Conseil municipal de La Madeleine a d'ailleurs adopté une protestation qui figure au dossier et qui insiste longuement sur les dangers de la traction à vapeur des tramways et sur une commune aussi populeuse que celle de la Madeleine.

Nous avons encore relevé dans le dossier deux protestations signées l'une de 67 habitants des rues de la Quenette, du Vieux-Marché-aux-Poissiers, les sept-Sarts, des Manoliers, de la Grande-Place ; l'autre de 49 habitants de la rue de Roubaix, déclarant que, depuis de longues années, ils ne cessent de protester contre la traction à vapeur et renouant leur doléance.

Le lecteur de ces documents n'est d'ailleurs pas aussi fastidieux qu'on pourrait le croire, et nous avons noté un détail amusant. Un honorable commerçant de la Grand-Place, désireux sans doute de faire passer la traction mécanique à l'état d'essai, a adressé au maire de Lille, au nom de ses collègues multiples de la traction mécanique, la crainte des dangers qui peuvent en résulter, a adressé sa signature au bas d'une pétition en faveur de la traction à vapeur et d'une protestation énergique contre ce système. — A. V. (Ech.)

Accident de tramway à vapeur. — Samedi soir, vers dix heures et demie, un accident s'est produit rue du Faubourg-de-Roubaix. Le car, allé vers Roubaix, marchant à toute vapeur, a tamponné un chariot allant dans la même direction.

Par suite de la violence du choc, la machine a le tablier d'avant défoncé et arrosé, le mécanicien, blessé aux jambes, a été conduit chez M. Nieuwerts, cabaretier, près la rue Blanche, où des soins lui ont été prodigués ; il a été conduit ensuite à son domicile, non loin du Pont-du-Lion-d'Or.

Le chariot a été projeté de côté et légèrement avarié, le cheval a été renversé, le camionneur n'a pas reçu de blessures.

Un triomphe universitaire. — Nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs le succès que vient d'obtenir devant la Faculté de droit de Paris, un de nos compatriotes et un ancien élève de l'Université catholique, M. Maurice Jaspas. Après avoir écrit une très solide thèse doctorale sur les Sociétés en participation, le candidat a passé brillamment son dernier examen ; il a conquis trois belles médailles et une belle robe. Un demi-point de plus et il recevrait les éloges publics de MM. les professeurs de l'Etat.

On se souvient que M. Jaspas a mérité la médaille d'or dans le concours de poésie organisé à Lille en 1877, en l'honneur de Pie IX.

Autrefois, rien de jeunes favoris des muses qui avaient au premier coup gravi tous les sommets de Parnasse, n'en voulaient plus descendre pour se livrer au droit et à des études plus sérieuses.

M. Jaspas a pris son parti. Sans rien perdre de ses goûts poétiques, il s'est adonné au Droit et aux Pandectes ; il a su mêler le grave au doux et le plaisant au sévère, il a félicité d'une main La-

martine et de l'autre Papilien. Vainqueur dans les joutes poétiques, il est aujourd'hui devant les juges universitaires. Thémis le couronne après la muse catholique et française, après le collège du gai savoir de Flandre, après les jeux floraux lillois.

Que l'heureux lauréat et sa digne famille en soient doucement félicités.

La fête des Roses a obtenu un magnifique succès. Un beau temps inespéré a permis de réaliser amplement toutes les promesses d'un programme aussi varié qu'attrayant.

Cette journée, grâce au zèle des organisateurs et au dévouement des personnes qui ont prêté leur concours à la fête, restera comme l'une des plus fructueuses pour la cause des Ecoles catholiques.

Société des agriculteurs du Nord. — On nous prie de rappeler aux cultivateurs du département qui désirent prendre part aux divers concours de 1887 qu'ils doivent se faire inscrire au siège de la société, Grand-Place, 8, à Lille, avant le 7 juillet, dernier délai.

Ecole primaire supérieure de jeunes filles de Valenciennes. — Mlle de Donal, est nommée directrice de l'école primaire supérieure de Lille, en remplacement de Mlle Dégligne.

CHEMIN DE FER DU NORD. — Addition à la tarification spéciale N. V. n. 7, prix particulier pour le transport de la houille par train de 250 tonnes. — La Compagnie du Chemin de fer du Nord a soumis à l'homologation de l'Administration supérieure l'addition dans son tarif P. V. n. 7, des prix particuliers ci-après, pour le transport de la houille par train de 250 tonnes.

Gares d'expéditions Gares destinataires

Gares d'expéditions	Gares destinataires	Prix par tonne
Aire-Montigny	Lille (St-Sauveur)	2,05
Biancourt	Fives-la-Madeleine	1,75
Brail (Nord)	Croix-Wasquehal	2,05
Chab-Tourcoing	Lille (St-Sauveur)	1,30
Douai	Tourcoing-Francis	1,50
Fouquereuil	Roub.-Wattrelos	1,75
Lez	Roub.-Wattrelos	1,75
Henin-Liétard	Lille (St-Sauveur)	1,40
Leforsat	Lille (St-Sauveur)	1,40
Lille	Lille (St-Sauveur)	1,45
Libercourt	Lille (St-Sauveur)	1,15
Lillers	Lille (St-Sauveur)	1,15
Marais-Les-Bains	Croix-Wasquehal	1,75
Menin	Roub.-Wattrelos	1,70
Montigny	Roub.-Wattrelos	1,70
Quaregnon	Roub.-Wattrelos	1,70
Pont-de-Vendin	Roub.-Wattrelos	1,35
Pont-de-la-Deule	Roub.-Wattrelos	1,35
Raismes-Vicoigne	Roub.-Wattrelos	1,50
Somme-Leigneux	Roub.-Wattrelos	1,50
Violaines	Roub.-Wattrelos	1,50

Nota. — Les expéditions de houille effectuées par train de 250 tonnes pour une station non dénommée dans les tarifs des gares d'expéditions et les gares destinataires dénommées, pourront profiter des prix réduits ci-dessus si ces prix sont plus avantageux que ceux du tarif spécial P. V. numéro 7, du 10 juin 1887.

Paris, le 10 juin 1887.

### NORD

Nos représentants au Parlement. — Dans le scrutin sur l'amendement de M. de La Martinière et de Mgr Freppel tendant à dispenser, à titre conditionnel, du service militaire les jeunes gens qui se vouent à l'enseignement public et les membres et novices des associations religieuses, tous les députés du Nord ont voté pour, excepté M. Trystram qui a voté contre, et M. Léon Maurice, absent par congé.

Le transfert des Fauteuils. — Une délégation du Conseil municipal de Douai se rendra mercredi prochain à Paris au ministère de l'Instruction publique.

— On lit dans le Petit Journal :

« Les journaux de Lille et du département du Nord se livrent à un polémique très ardente au sujet de l'article que nous avons publié sur l'élection sénatoriale de dimanche dernier.

« Nous avons reçu également des lettres collectives de Donisaisiens protestant contre la solution donnée à l'affaire des fauteuils.

« M. Trystram ne s'est pas prononcé sur la polémique, nous n'avons pas à discuter la solution ; nous mentionnons notre information dans son fait essentiel, c'est-à-dire que M. Trystram a voté contre et M. Léon Maurice, absent par congé.

Encore les attentats contre les bestiaux. — On se souvient de cette panique qui, il y a un peu plus d'un an, régna dans les campagnes d'entre Lille et Valenciennes, on dit les battues. On parvint enfin à arrêter les coupables.

Or, dans la nuit de jeudi, on trouvait dans les environs de Bethune, des bestiaux mutilés. Cette fois, ce n'est pas le chien qui a fait le mal, mais un homme qui s'est entêté de cette manière si cruelle qu'on était obligé de les abattre.

Et tous les jours ces attentats se renouvellent ; on croit qu'il s'agit